

Annales du T.-S. Rosaire

ET

Chronique du Pèlerinage

DU

Cap-de-la-Madeleine



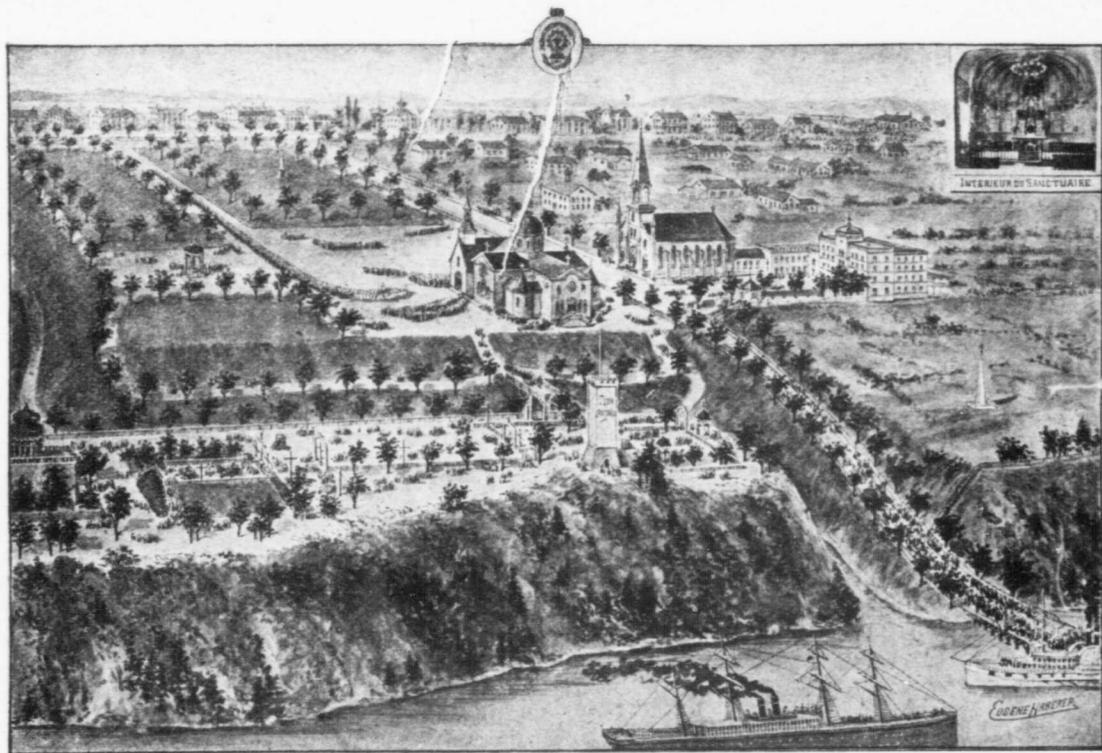
DIX-HUITIÈME ANNÉE

Tome 7ème de la Nouvelle Série.

De mai 1908 à mai 1909.



Cap-de-la-Madeleine, Qué.



LE SANCTUAIRE DU CAP DE LA MADELEINE ET SES ALENTOURS.
Ce panorama est un peu modifié par l'installation des STATIONS.

Faveur plus signalée

de

Notre-Dame du Très Saint Rosaire

C'EST la pieuse coutume des *Annales* de se consacrer, dès la première page d'un nouveau volume, à la *Reine de Mai*.

Cette année, sous forme de consécration de ce 18ème Volume, nous détacherons du bouquet "*d'actions de grâces*" une fleur plus rare que nous sommes allé cueillir sur un des plateaux de Shawenegan. Nous l'offrons à l'admiration et à la reconnaissance des lecteurs des *Annales*, lesquelles en ont donné déjà un exposé dans le numéro de Janvier.

Le jeune Henri âgé de 7½ ans, cessait de marcher l'hiver dernier, et pendant les 3 ou 4 mois qui précédèrent le pèlerinage du 22 septembre 1907 il fallait, pour l'empêcher de choir, le ligoter au dossier d'une chaise. L'enfant souffrait dans la région des reins et l'épine dorsale n'avait plus assez de consistance pour le soutenir. Décidé d'abord à venir au pèlerinage l'enfant, sans doute par crainte d'encombrer ses parents et pour laisser sa place à sa sœur, l'enfant changea d'intention et ne vint pas au Cap. Il resta au foyer, récita son rosaire pendant que ses parents faisaient leur pèlerinage pour obtenir sa guérison. Le lendemain quittant la chambre où il avait passé la nuit le jeune Henri se rendit dans la salle où travaillait sa mère en disant : "*Maman, je marche.*" Il dut pour commencer, se contenter de ces quelques pas car il s'affaisa en parlant ainsi. Mais dès le même jour il se reprit à marcher, puis le lendemain et les jours suivants il allait surprendre sa mère au jardin, ou encore lui causait des frayeurs en descendant les escaliers à la course, montait chez un de ses parents qu'il n'avait pas visité depuis le commencement de sa maladie, et nous l'avons vu nous-même, dans le cours de mars, descendre l'escalier aussi facilement qu'un autre.

A. FAURE, o.m.i.



Mai 1908

Chronique du sanctuaire

MARS 1908.



LE mois de mars nous remet en mémoire nos "Stations" du Rosaire. Saint Joseph a voulu se donner le luxe de faire parvenir au Cap de la Madeleine deux des groupes joyeux qui portent son image sainte : celui de la Visitation et celui de la Présentation au Temple. Nous les recevons pendant le mois que l'église consacre, d'une manière plus particulière, à honorer sa mémoire. Nous serions ingrats envers Saint Joseph si, de temps à autre, nous ne lui manifestons notre reconnaissance pour une œuvre à laquelle il s'intéresse et pour laquelle il nous prête son concours efficace. Son image, reproduite sur quatre des "stations," lui attirera, de la part des pèlerins, une large part de louanges et ce culte perpétuel qu'on lui rendra ici servira à payer peu à peu notre dette de reconnaissance.

Son image, il est vrai, n'est pas dans ces groupes celle qui attire la première attention. L'œil comme l'esprit va droit au mystère principal, mais c'est précisément la grande gloire de Saint Joseph de conserver en tout et partout le rôle modeste de sa vocation. Dans le mystère de la *Visitation*, pendant que Zacharie semble complètement interdit de cette visite à son foyer, Saint Joseph, plus calme, écoute avec respect le salut d'Elizabeth dont l'enfant tressaille à l'approche du Seigneur.

Dans le groupe de la *Nativité* Saint Joseph, recueilli et les mains jointes, adore en extase celui qui vient de naître, le Maître du monde.

Dans le mystère de la *Présentation* il tient en ses mains deux tourtereaux destinés, "l'un pour holocauste, l'autre pour le sacrifice pour le péché" humble offrande du pauvre pour la purification de son épouse. Lui, qui connaissait la pureté immaculée de la conception du Verbe et sa naissance sans souillure, imite ici l'humilité de Marie en gardant le silence et en présentant ces victimes innocentes qu'il laisse immoler pour celle dont il connaît l'éclatante candeur.

Que Saint Joseph soit le modèle de notre dévotion à Marie.

De cette *dévotion à Marie* je ne puis me priver d'inscrire ici un exemple touchant. Il nous éloigne un peu du sanctuaire du Cap, mais il y a profit à faire ce voyage. Le fait se passe au Japon.

C'est en 1549 que Saint François-Xavier, sur la fin de sa carrière, débarqua au Japon, y renouvela les merveilles de l'âge apostolique, et fit germer sur ce sol les plus riches vertus chrétiennes. Depuis lors l'Eglise du Japon a passé par une série de persécutions d'une violence extrême et en 1639 le christianisme y semblait complètement anéanti. Mais Dieu s'y était conservé des âmes nobles qui, pendant de longues époques, sans prêtres et sans secours du dehors, conservèrent la foi et la transmirent à leurs descendants, tout en restant inconnues de leurs concitoyens. Voici comment on les découvrit :

"Hier, vendredi 17 mars 1865, vers midi, écrit M. Petitjean missionnaire au Japon, un groupe de douze à quinze personnes hommes, femmes et enfants, étaient à la porte de notre église, avec des allures, qui dénotaient autre chose que la curiosité. La porte était fermée. Je m'empressai de l'ouvrir et, à mesure que j'avais vers le Sanctuaire, j'étais suivi de ces visiteurs. J'appelais de tout mon cœur sur eux les bénédictions de Dieu. Mais à peine le temps de réciter un *Pater* s'est-il écoulé que trois femmes, de 50 à 60 ans, viennent s'agenouiller tout près de moi et que l'une d'elle me dit, la main sur la poitrine et à voix basse, comme si elle eût craint que les murs n'entendissent ses paroles :

"— Notre cœur à nous tous qui sommes ici est le même que le vôtre—". Vraiment ! répondis-je. Mais d'où êtes-vous donc ?

“Nous sommes tous d’Urakami. A Urakami, presque tous ont le même cœur que nous.”

“Et cette femme lui demande ; Sancta Maria no gozowa doko ? où est l’image de Sainte Marie ?” A ce nom béni de *Sancta Maria*, Mgr Petitjean n’a plus de doute ; il est sûrement en présence de descendants des anciens chrétiens du Japon. Entouré de ces inconnus d’hier, et pressé par eux comme par des enfants qui ont retrouvé leur père, il les conduit à l’autel de la Sainte Vierge. A son exemple, tous s’agenouillent et essayent de prier. Mais la joie les emporte. — “Oui, c’est bien *Sancta Maria* ! s’écrient-ils à la vue de la statue de Notre-Dame. Voyez sur son bras *on ko Jesus Sama*, —son auguste fils Jésus !”

“Tout à coup, au milieu des questions qui s’entrecroisent, un bruit de pas se fait entendre. Ce sont d’autres Japonais qui entrent dans l’église. En un clin d’œil, ceux qui entourent le missionnaire se dispersent en tous sens, mais presque immédiatement ils reviennent à lui, riant de leur frayeur.

“ — Nous n’avons rien à craindre de ceux-là, disent-ils. Ce sont des gens de notre village : ils ont le même cœur que nous.”

Dès ce jour le missionnaire découvrit successivement un bon nombre de chrétiens des environs de Nagasaki. Ceux-ci avaient conservé nos prières catholiques, le chapelet, l’acte de contrition, les prières des agonisants accompagnées de l’usage des cierges bénis, le signe de la croix, nos noms de baptême et le baptême lui-même avec la formule sacramentelle, la prière en commun, un livre de doctrine, écrit de mémoire en 1822 et relatant la foi catholique sur la création, les anges, la chute de l’homme, le Messie promis, les mystères de la Sainte Trinité, de l’Incarnation et de la Rédemption, le ciel, le purgatoire, l’enfer, la foi et l’obéissance au *Grand Chef du Royaume de Rome* et enfin la notion du célibat ecclésiastique.

“ — N’avez-vous point d’enfants ? nous demande Pierre Domingo, d’un air timide.

“ — Vous et tous nos frères chrétiens et païens du Japon, voilà les enfants que le Bon Dieu nous a donnés. Pour d’autres enfants, nous ne pouvons pas en avoir. Le prêtre doit, comme vos premiers missionnaires, garder toute sa vie le célibat.”

“ — A cette réponse, Pierre et ses compagnons inclinent leur front jusqu'à terre, en s'écriant : “ Ils sont vierges ! Merci ! merci ! merci ! *Virgen degozaru ! O arigatô !* ” Et ils ne tarissent plus en expressions de reconnaissance... ”

N'est-elle pas touchante cette histoire d'une chrétienté cachant sa foi pendant plusieurs générations, la transmettant intacte et pure et un jour, reconnaissant le prêtre catholique à ce double sighe : la *dévotion à Marie* et le *célibat ecclésiastique !* ”

* * *

Mais laissons le Japon et revenons à la maison. Le devoir de la prière nous y rappelle, car en ce moment nos Pères Missionnaires occupés au grand travail des retraites nous adressent des intentions nombreuses et recommandent à N.-D. du Cap le succès de leur travail. Nous est-il permis de nous enorgueillir quelque peu des bonnes nouvelles qu'ils nous envoient ? La chose doit être permise puisque cette réjouissance est un acte de gratitude par lequel on reconnaît l'influence cachée de la sainte Vierge amenant à son divin Fils, à l'époque des Pâques, les âmes que sa tendresse ne cesse de chérir.

Le premier missionnaire qui laisse le Cap est le R. P. J. Hénault O. M. I. Il va dans la populeuse cité de Hull avec le R. P. Lewis O. M. I, de la maison de Plattsburg, rivaliser d'éloquence, de dévouement et d'entrain. Pendant quatre semaines le labeur se poursuit rude et sans trêve, mais on nous écrit que la récolte est abondante et d'ici il me semble voir :

L'attaque des faucheurs contre les moissons blondes,
 Dans le blé mûr, au sein de l'orge et du méteil
 Les clairs outils faisant des entailles profondes.

Les RR. PP. Boissonnault O. M. I. et Prod'homme O. M. I. tous deux aussi de notre maison du Cap de la Madeleine, descendent et remontent le Saint-Laurent de l'autre côté de la province de Québec, de la cathédrale de Rimouski à St-Jean-Baptiste de Québec. Ce va-et-vient de l'apôtre évoque l'image

Du *Semeur* qui jette à poignées
 La moisson future aux sillons

Il marche dans la plaine immense,
 Va, vient, lance la graine au loin

Rouvre sa main et recommence ;
Et je médite, obscur témoin.

Pendant que, déployant ses voiles,
L'ombre, où se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du *semeur*.

Saison des récoltes ou saison des semailles ce travail de carême? Je ne sais trop. Les deux à la fois peut-être, car sur le sol fécond des âmes chrétiennes la terre ne chôme pas, pas plus que ne s'arrête le soleil que Dieu y fait luire et la pluie qu'il y laisse tomber. Les missionnaires non plus ne chôment pas car le mois d'avril leur réserve de nouvelles corvées : nous resterons ici pour leur obtenir de la Reine des apôtres la grâce qui convertit et celle qui soutient. Et puisqu'ils sont si dévoués à son service nous lui demanderons encore que ces mêmes missionnaires du Cap de la Madeleine soient appelés dans de nombreuses paroisses où ils iront porter la connaissance des merveilles qu'elle opère dans le sanctuaire qu'elle s'est choisi.

* * *

Dans ce sanctuaire qu'elle s'est choisi continuent de venir des pèlerins. Il serait erroné, en effet, de croire que, durant l'hiver, nous sommes complètement abandonnés. Le cours des pèlerinages, bien que plus caché, ne s'arrête pas tout-à-fait pendant la froide saison, pas plus que le Saint-Laurent ne suspend sa course sous la glace qui le dérobe à nos yeux. Cette année nous avons vu approcher de N.-D. du Rosaire un nombre de visiteurs plus grand que celui de l'an dernier à pareille époque. La raison en vient sans doute un peu de la meilleure structure de notre pont de glace. Les voitures ont pu le traverser longtemps et elles nous ont amené des pèlerins de Saint-Pierre les Becquets, de Gentilly et autres paroisses riveraines du grand fleuve.

Cette année aussi un groupe de *navigateurs* est venu confier à l'*Etoile de la Mer* la conduite toujours dangereuse des navires, paquebots géants ou barges à voile simple. Ils viennent de Champlain à pied : se confessent après la prière du soir, communient le lendemain matin, laissent ici le prix d'une grand'-

messe et aussi une chaude prière qui longtemps intercèdera pour eux.

D'autres visites ce sont nos lettres et, par ce temps de propagande anti-alcoolique, elles sont toutes chargées de recommandations pour la guérison de malheureux ivrognes. Ces recommandations sont faites souvent et tiennent une bonne place dans nos prières. Nous engageons les enfants qui nous lisent à prier eux aussi comme ce petit pauvre dont nous citons ici la poétique prière. Nous la détachons du numéro de mars des annales de N.-D de Pontmain, ce sanctuaire béni où sont aussi faites les recommandations de nos abonnés.

Mon bon Jésus, mon vrai chagrin
Est bien plus difficile à dire.
C'est pas le froid, c'est pas la faim
C'est bien plus triste et bien plus pire

Presque toujours le samedi,
On ne voit pas rentrer mon père.
Nous l'attendons jusqu'au lundi,
Et puis alors on désespère.....

Maman pleure et ma sœur aussi :
Je mets mon nez à la fenêtre,
Et nous restons tous trois ainsi
Sans jamais le voir apparaître.

Quand il revient j'ai si grand peur,
Que de temps en temps il me semble
Sentir se décrocher mon cœur,
Et dans mon petit lit je tremble !

Je tremble, Jésus, voyez-vous,
Il casse tout, il chante, il jure ;
Pour ne pas entendre les coups
Je glisse sous ma couverture.

Et puis c'est toujours sur maman
Qu'il fait retomber sa colère :
Voilà, mon Dieu, mon grand tourment,
Je suis trop petit pour rien faire.....

Alors j'ai pensé ce matin
 Que vous qui pouvez toutes choses,
 Vous qui comprenez le latin,
 Vous qui faites fleurir les roses,

Vous n'auriez qu'à cligner des yeux
 Pour que mon papa redevienne
 Rangé, tranquille et sérieux,
 Et que le bonheur nous revienne.

Surtout, Jésus, en m'écoutant,
 N'allez pas vous mettre en colère,
 Maman pleurerait tout autant,
 Si vous faisiez mourir mon père.

Et puis, voyez-vous, bien souvent
 C'est la faute à ses camarades,
 Guérissez-le tout doucement,
 Vous qui guérissez les malades.....

Alors je vous aimerai tant,
 Je veillerai tant sur moi-même,
 Que vous serez toujours content
 Du petit pauvre du sixième.

Encore un mot, petit Jésus.
 J'aurais voulu brûler un cierge,
 Un gros, avec de l'or dessus,
 Devant la bonne Sainte Vierge ;

Mais quand il a vu mes deux sous,
 Le marchand m'a mis à la porte.....
 Et je les ai donnés pour Vous
 Au même dont la mère est morte.

Maintenant je n'ai plus rien,
 Que votre maman me pardonne ;
 Jésus, si vous le voulez bien,
 C'est tout mon cœur que je lui donne.

V. ROVIC,
 L'Hermine de Bretagne.

Lecteur, je finis ma "Chronique" et si vous le voulez, à
 Notre-Dame du Rosaire "c'est tout votre cœur que je donne"

La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

6.—*Les privilèges de l'intelligence et la maternité divine.*



“**C**EST notre joie, disions-nous dans notre dernier article, c'est notre joie de penser que, dès le premier instant de son incarnation, Jésus nous a connus, chacun en son particulier, que dès lors il a pensé à nous et que les grâces dont notre vie est pleine, il les a dès lors demandées. C'est encore notre joie de penser que l'amitié du Christ pour nous n'a pas eu ses heures d'ignorance ou d'oubli. Nous n'avons pas à nous plaindre d'avoir été connus trop tard, de n'avoir pas reçu de lui tout ce que son cœur peut donner, car, à l'encontre des autres affections humaines, l'affection qu'il nous donne a occupé tous les instants de son existence.”

Il ne faudrait pas cependant établir une parité complète entre la science du Christ au premier moment de sa conception et celle de la Sainte Vierge à la même époque de sa vie.

C'est la doctrine commune des théologiens que le Christ a joui de la vue intuitive de Dieu, de la vision bienheureuse dès le premier instant de sa conception : ce qui ne s'applique pas à la Sainte Vierge. C'est aussi la doctrine de la théologie que le Christ à ce moment, a reçu de Dieu la science infuse, mais cette affirmation appliquée à la Sainte Vierge ne s'élève pas au même degré de certitude. Nous avons déjà dit qu'elle n'engage pas la foi.

Il nous reste donc à préciser quelques points plus obscurs de notre affirmation au sujet de la science de la T. S. Vierge.

Son *étendue*.—Il ne faudrait pas croire que la science, la connaissance infuse par Dieu dans l'esprit de la Sainte Vierge au moment de la création de son âme, il ne faudrait pas croire, dis-je, que cette connaissance embrassait tout le domaine du



LA VIERGE AUX COLOMBES

E. Azambre.

savoir humain, qu'elle s'étendait à toutes les choses naturelles et surnaturelles. Il ne faudrait pas non plus s'imaginer Dieu gravant dans l'esprit de Marie les idées de nos inventions modernes et lui faisant connaître d'avance tous les perfectionnements possibles du progrès. Il ne faudrait pas non plus attribuer à sa connaissance une telle plénitude que tout progrès lui fut impossible. Non ! tout cela serait exagération et doctrine sans fondement. La Sainte Vierge a grandi durant sa vie " en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes. " Son privilège est assez beau sans qu'il soit nécessaire d'en fausser la nature.

Sa science, au moment de son Immaculée Conception, a été proportionnée aux grâces qu'elle a reçues alors. Cette connaissance lui a été octroyée afin de concourir au développement des énergies surnaturelles dont nous avons montré l'abondance. C'est en vertu de ce savoir divin que la prudence a servi de guide sûr à toutes les autres vertus et que celles-ci ont donné toute leur valeur. C'est surtout en vertu de ce savoir que l'amour de la Vierge, que sa charité surnaturelle s'est livrée à des effusions dont il nous est impossible de mesurer l'intensité. Car l'amour procède de la connaissance, et dans une nature bien ordonnée la lumière est la mesure de la charité. Dans le ciel les extases des bienheureux vont de pair avec le degré de vision dont ils jouissent : chez eux, la lumière se change en chaleur. A l'aurore donc de la vie de Marie, de cette vie dont le premier acte fut libre et méritoire, de cette vie qui a commencé avec une somme de grâce incomparable, à l'aurore de cette vie une clarté divine a illuminé l'âme de la future Mère du Christ. Elle lui révélait, d'une manière plus nette que ne le font les rayons de notre foi, les perfections divines, la Trinité des personnes et sans doute qu'elle projetait des éclairs sur cette génération du Verbe destiné à s'incarner dans une chair immaculée issue de la sienne. Si son rôle de Mère de Dieu lui vaut son Immaculée Conception, sa plénitude de grâce sanctifiante, l'usage de son libre arbitre, elle lui mérite aussi de pénétrer dans les mystères du ciel à une profondeur que notre œil ne peut sonder. On n'exagère donc pas en pensant que sa science l'élève au-dessus de nos premiers parents au jour

de leur création, au-dessus de St-Jean-Baptiste sentant, dans le sein de sa mère, l'approche du Messie, et au-dessus des séraphins et des chérubins qu'elle surpasse en amour.

Cette connaissance si lumineuse des choses célestes s'étendait sans doute aussi aux choses de ce monde dont la science ne devait pas être chez elle pure curiosité mais devait servir de miroir à la contemplation des grandeurs de Dieu. Restreinte à ces proportions notre affirmation semble donc le corollaire nécessaire du privilège de sa première sanctification, privilège intimement rattaché à son rôle de *Mère de Dieu*.

* * *

Ses *qualités*. — Il y aurait de longues pages à écrire sur les *qualités* certaines de cette science infuse de Marie à la première seconde de sa conception. Contentons-nous de faire remarquer la *certitude* qu'elle lui donnait et cette *disposition* première à se développer merveilleusement sans crainte de s'égarer. Aussi lorsque plus tard nous parlerons du progrès inouï de la grâce dans l'âme de Marie, de l'accroissement prodigieux de ses mérites, il faudra rappeler la *qualité* de cette science infuse dont l'exercice, indépendant du sommeil et des fonctions de l'organisme, la maintenait dans un état de contemplation toujours active et avivait la flamme de sa charité, comme un foyer de plus en plus ardent élève sans cesse l'intensité de son calorique.

Cette première qualité fera donc que la science de Marie se développera sans arrêt, comme un regard projeté sur une circonférence lointaine de lumière parcourt une portion de plus en plus vaste de l'inconnu. Elle fera aussi que les enseignements reçus du dehors seront saisis d'une manière plus précise et plus profonde. En vertu de cette première connaissance, l'âme de Marie ne sera pas à classer parmi ces esprits d'un entendement à lenteur désespérante, mais parmi ceux dont le coup d'œil rapide s'élançait d'un jet vers les horizons les plus lointains. Car Dieu va instruire la sainte Vierge d'une façon admirable.

Lorsque son Fils sera né elle l'écouterait lui "ouvrir l'entendement des Ecritures," lui expliquer avec des aperçus, connus de lui seul, les coins les plus obscurs des mystères d'en haut.

Mais, avant sa venue, l'Esprit Saint se fera le *précepteur* de la divine mère ; il parlera à son esprit en un langage dont nous ignorons la nature, et par les illuminations dont il a favorisé les saints. Il les multipliera à l'âme de Marie. Pourquoi les anges eux-mêmes, qui se communiquent entr'eux leurs pensées célestes, ne viendraient-ils pas du ciel, avant l'archange Gabriel, lui raconter quelques-unes des scènes grandioses du Paradis ?

Une autre *qualité* de cette première connaissance, c'est de n'être pas susceptible d'*ignorance* ou d'*erreur*, nous aurons occasion de le redire en étudiant plus tard quelques épisodes de la vie de notre Mère.

Que cet article sur la science de Marie serve d'encouragement à chacun de nos lecteurs et que chacun se souvienne qu'en vertu de ce *privilege* Marie a la claire connaissance des besoins de nos âmes et qu'elle n'a d'autre désir que d'y *pourvoir*.

Le mois de Marie.



COMME pour plusieurs autres dévotions recommandées aujourd'hui par l'Eglise, il est difficile d'indiquer à quelle cause et à quel saint personnage le mois de Marie doit son origine. Avec la solennité des exercices qui le composent actuellement, et qui peu après sont arrivés à se pratiquer dans presque toutes les églises, il ne remonte guère en France, qu'au premier quart de ce siècle, vers 1815. Mais il faut aller chercher plus haut l'habitude d'honorer la Ste-Vierge par des chants, des prières, une ferveur et un enthousiasme que l'on ne rencontre dans aucun autre mois de l'année.

Entendue ainsi, la dévotion du *mois de mai* semble devoir son origine à saint Philippe de Néri, fondateur de l'*Oratoire* et mort octogénaire à Rome, en 1595. Elle fut le fruit de son zèle pour le salut des âmes et de son tendre amour pour la Ste-Vierge. Il s'était aperçu que durant les jours qui suivaient le temps pascal et surtout vers le mois de mai, la jeunesse principalement était exposée à toutes sortes de dangers. Le mois de mai ramène les beaux jours, les plaisirs et les jouissances qui ouvrent si facilement l'âme à des aspirations funestes à la vertu. Saint Philippe

de Néri voyait, en effet, les péchés se multiplier à cette époque de l'année. Il en versait des larmes de douleur. Mais voilà, que dans sa peine, il se sentit inspiré de recourir à Marie et de placer la jeunesse principalement sous sa protection maternelle.

C'est alors que la divine Mère apparut à son dévot serviteur et lui dit d'engager la jeunesse à sanctifier le mois de mai par des prières journalières et des actes de piété en son honneur. Philippe fut tout heureux d'obéir à la douce invitation de Marie. Il traça donc aux jeunes gens en particulier une règle de conduite à observer tous les jours de ce mois, leur recommanda le chant des cantiques sacrés et des litanies devant l'image de Marie, l'assiduité au Saint-Sacrifice de la messe, la réception des Sacrements et une consécration à la Vierge immaculée. Mais il est probable que cette dévotion n'eut d'autre sphère d'action, pendant longtemps, que les œuvres de la jeunesse dirigées par saint Philippe de Néri. Cependant on sait que, dès cette époque, les madones que la piété des Romains place et dans l'intérieur et sur les murs extérieurs des maisons, étaient l'objet d'un culte de dévotion populaire et naïve. Des femmes du peuple et des enfants y faisaient publiquement leurs prières. Ces groupes devenaient plus nombreux avec le mois de mai qui amenait à la ville, avec leurs troupeaux de chèvres et de brebis, les bergers des campagnes romaines. On voyait alors ces bergers, avant de quitter la ville, s'arrêter devant les madones, avec leurs cornemuses, et chanter les louanges de la Sainte Vierge dans des accents pleins d'une tendre et filiale confiance.

Ces pieuses manifestations de piété envers Marie, d'abord isolées et rares, durent se multiplier par la suite.

Le Père Lalomia, publia, en 1748, sous ce titre "*Mois de Marie*", un écrit qui contribua beaucoup à faire connaître et à organiser cette dévotion dans la ville et les environs de Rome. Cet ouvrage semble plutôt supposer la pratique, encore restreinte toutefois, du Mois de Marie, qu'il ne semble lui avoir donné naissance.

Ce ne fut guère qu'en 1814 ou 1815, que le *Mois de Marie* franchit les Alpes et s'établit en France avec la traduction du livre du Père Lalomia par le Père Doré. Déjà, à Rome, en 1801, le Père Muzarelli avait fait éditer un livre sur le même sujet. Plus tard, en France aussi, parut le remarquable ouvrage de l'abbé Debussi, intitulé ; *Nouveau Mois de Marie*. Depuis lors, bien des *Mois de Marie* ont vu le jour. Ils sont loin d'être tous supérieurs à leurs aînés. Aussi ne faut-il pas toujours, pour avoir le meilleur Mois de Marie, chercher le plus nouveau, bien que de nos jours on en ait publié d'excellents.

A l'aide des premiers *Mois de Marie*, cette dévotion fit de rapides progrès : elle fut introduite ça et là.

Pour être accueillie avec empressement et pratiquée partout, il lui manquait une condition essentielle : l'approbation de l'Église. Pie VII eut cette inspiration : par un rescrit du 21 mars 1815, il accorda à tous les chrétiens, qui, pendant le mois de mai, honoreront la Très Sainte Vierge par des hommages particuliers, de ferventes prières ou d'autres exercices de piété publics ou privés, *trois cents jours d'indulgence* pour chaque jour du mois et une *indulgence plénière* à un jour au choix, à condition qu'ils se confessaient, communieraient et prieraient aux intentions de l'Église. Pie IX a déclaré que l'on pouvait gagner cette indulgence plénière, même le premier jour de juin. Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

La publication de ce décret ouvrit l'ère d'un progrès sans cesse croissant pour le Mois de Marie. Des maisons d'éducation, des communautés religieuses où il avait d'abord été pratiqué, il passa peu à peu dans les paroisses ; et de nos jours, on ne rencontrerait pas, dans tout l'Occident, une petite ville, ni même un petit village où il ne soit connu et en honneur.

Le lieu le plus convenable pour ces saints exercices du Mois de Marie, c'est sans contredit l'église où ils se font en commun : il y a des chants, des cantiques et des litanies, la lecture du *Mois de Marie*, quelquefois la recitation du chapelet : tout y va au cœur, tout y porte à la piété, à la confiance, tout y édifie.

De plus, à l'église, la cérémonie a toujours un caractère plus imposant. Les humbles paroisses de village ont leurs bouquets, leur luminaire ; la foi simple et naïve des populations trouve mille moyens de décorer la chapelle de Marie. Les grandes villes déploient plus de magnificence : voyez ces draperies, ces guirlandes, ces riches dorures, ces cierges nombreux. La lecture y est remplacée par la voix du missionnaire, mais il y a toujours les cantiques populaires, comme dans les campagnes, où tous les cœurs se confondent dans un sentiment unanime de prière.

Au besoin, ce beau mois se célèbre dans la maison, ou parce qu'il n'est pas possible d'aller à l'église, ou parce que, tout en allant à l'église, on tient aussi à le faire en famille. Alors on a soin de parer le mieux possible une image ou une statue de la Vierge : des lumières, des fleurs, puis viennent s'ajouter, pour animer ces muets hommages, les humbles supplications de toute la famille agenouillée.



L'ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST

G. Biermann

Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

du 25 Février au 25 Mars 1908.

Il nous arrive assez souvent de recevoir de nos abonnés la proposition de l'achat d'une « Station » du Rosaire, mais lorsque nous leur disons le prix très élevé de chacune d'elles ils avouent que cela est au-dessus de leurs moyens. Ils font alors leur possible pour intéresser d'autres personnes à cette bonne œuvre. C'est ainsi que par petites aumônes de 5 et 10cts. ces bonnes âmes nous viennent en aide et grossissent, chaque mois, la somme déjà considérable que nous avons recueillie pour ce rosaire monumental.

Au commencement de ce nouveau volume de nos "Annales" nous faisons encore appel à la générosité de nos lecteurs pour cette œuvre des *Stations* qui, nous l'espérons, seront bientôt définitivement installées.

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dame A. G.			0.50
Delle Tetreault.		St-Ephem d'Upton.	0.25
Dame E. Lafontaine.		Marsouins.	0.50
Dame Jos. Bélanger.		Salem.	1.00
Abonnée.		Montmagny.	0.50
Delle Marie Richard.		Central Falls.	1.00
Anonyme		Peterboro.	0.50
Dame G. Taschereau.			0.50
Dame N. LeBlanc		Ste-Monique.	1.00
Delle A. Tourigny.		St-Valère de Bulstrode.	5.00
Dame C. Mayrand.		Grondines.	1.00
Marie Morin.		Concord	1.00
Dame Narcisse Labonty.		Escahaba.	10.00
Dame A. Rousseau.			1.00
Dame P. B.		Yamachiche.	0.40
Dame J. A. Moreau.		St-Germain	1.00
Dame Ed Martin.		St Maurice.	0.60
Dame E. Chevrier			1.00
Dame James Grenier.		Oakville.	1.00
Abonnée.		Victoriaville.	2.00
Delle Mary Marcotte.		Lewiston.	1.00
Anonyme		L'Anse a Giles	4.50
Delle Z. Gautreau.			1.00
Dame G. A. Blais		Jackman.	0.50

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Delle Euty. Charest.....			2.00
Anonyme		St-Maurice.....	0.50
A. L.		Ste-Anne de la Pocatière..	1.50
Delle Geneviève Boisvert....	10	Ste-Cunégonde.....	1.00
Delle Marie Cormier			0.50
Dame A. C. Gélinas.....		Grand'Mère	0.50
A. Houle.....			1.50
Un inconnu.....			0.50
Abonné		St-Casimir.....	0.65
Dame Louis Pelletier.....	13	Victoriaville.....	1.30
M. A. D.		Pointe aux Trembles.....	0.25
Dame Adèle Houde	20	Sanbornville.....	1.00
Delle V. B.....			0.50
Dame A. Renaud.....		St-Eustache.....	0.50
Dame W. Boisvert.....	20	Suncook	1.00
Vve Cyp. Pellerin.....			1.00
Dame Jos. Roberge.....			0.50
D. P. S			1.00
Anonymes.....		Rimouski.....	1.50
Dame T. R		Almaville	0.50
Abonnée.....		Trois-Rivières.....	0.50
A. G.....		Stanford	25.00
Abonnée		Ste-Angèle.....	1.00
Dame G. D.....		Lac des Cinq.....	0.50
Delle Cordélia Jacques		Pike Creek.....	0.50
Delle A. L.....		Almaville.....	0.25
L. G.....		St-Laurent.....	0.25
Dame Pierre Blais.....		Pierreville.....	0.50
Abonnée		Lemieux Station	2.00
Delle Anna Poulin		St-Joseph.....	1.00
Abonnée		St-Maurice.....	1.00
Dame F. Gervais.....		Lake Linden.....	1.00
R. Blouin		Manville.....	0.25
Alston.....			1.00

Fatal Procès

Ils étaient quatre enfants, fils d'honnête fermier.
 Leurs parents étant morts, ils firent le partage
 Des prés, des champs, des bois, enfin de l'héritage
 Du grenier à la cave, du bœuf au ramier,
 Tout cela d'un accord excellent et notoire
 Que je puis affirmer, moi qui connais l'histoire.
 Une place restait à mettre le fumier ;
 Chacun d'eux la voulut, l'aîné tout le premier.
 De parole d'abord, ils se la disputèrent ;
 Du geste bientôt ils s'aiderent ;
 L'entêtement s'y mit, puis la haine : ils plaidèrent !
 Et plaidèrent si bien, pour ce coin infernal
 Que leur avoir à tous échut au tribunal !...

La Communion fréquente et quotidienne

Depuis le 20 décembre 1905, un Décret, émané de N. S. Père le Pape Pie X, recommande la communion fréquente et quotidienne. De savants et pieux commentaires en ont été donnés un peu partout, en chaire et dans les revues particulières. Il y a une trop grande parenté entre la dévotion à N.-D. du Rosaire et la Sainte Communion pour que nos annales ne viennent pas, elles aussi, encourager leurs lecteurs à s'approcher du banquet divin.

Ne désirant pas composer un traité sur la matière, nos annales se contenteront, chaque mois, d'exposer une des *neuf* prescriptions de ce décret.

Voici la première :

“ Que la communion fréquente et quotidienne, puisqu'elle répond au grand désir de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'Eglise catholique, soit ouverte à tous les fidèles du Christ de tout ordre et de toute condition : de telle sorte que personne s'il est en état de grâce et s'approche de la Sainte Table avec intention droite et pieuse, ne puisse en être écarté. ”

Il n'est pas rare de rencontrer, même dans nos meilleures paroisses canadiennes-françaises, de bonnes âmes s'étonner qu'on leur conseille la communion quotidienne. Elles comprennent que cette pratique soit la part privilégiée des âmes religieuses ou d'une faible élite, mais elles pensent qu'elles en sont exclues pas la nature même de leurs occupations ou de leur condition. Pourtant le décret que nous citons recommande cette dévotion à *tous les fidèles* et afin de se faire comprendre exige les deux seules dispositions suivantes :

1° Que ces fidèles soient en état de grâce :

1° Qu'ils s'approchent de la Sainte Table avec une intention droite et pieuse.

Cette dernière disposition est expliquée dans la deuxième prescription que nous reproduirons le mois prochain, et tout le monde peut comprendre la première : *“ être en état de grâce, ”* exempt de péché mortel.

Le Liseron

(LÉGENDE DE MAI)

I

En ce temps-là . . . Le jour et l'an, je les ignore ;
J'ignore la contrée où la chose se fit ;
Je ne connais qu'un point ou deux : c'était l'aurore,
Au mois de mai, là-bas, jadis ; cela suffit.

C'était l'aurore, au mois de mai, le mois des roses ;
Le bon Dieu les jetait partout à pleines mains ;
Et les oiseaux jetaient partout, gais virtuoses,
Des chants à plein gosier tout le long des chemins.
Sur les cerisiers blanc, l'aile d'or des abeilles
S'étalait ; les bourgeons de pourpre aux églantiers
Et les buissons porteurs d'odorantes corbeilles
S'étalaient en manteaux d'argent sur les sentiers.
Partout bruits et parfums, partout vie et lumière . . .
Or, dans le chemin creux et sombre, aux verts talus,
De cahot en cahot et d'ornière en ornière,
Un chariot roulait quand tinta l'*Angelus*.

Sa marche était bien lente et lourde. Chaque roue
Souvent aux flaques d'eau trempait jusqu'à l'essieu ;
Puis du haut des cailloux replongeait dans la boue :
Le charretier criait, mais sans renier *Dieu*.
Du fouet et de l'épaule il aidait l'attelage,
Soulevait le timon ou les colliers pesants . . .
Il s'en allait conduire au seigneur du village
Deux grands tonneaux de vin, d'un vin vieux de dix ans.

Au son de l'*Angelus*, l'homme reprit haleine,
Et découvrant son front en sueur, il pria ;
Tandis que sur les bois, sur les champs et la plaine.
Les cloches secouaient leur *Ave Maria*.

Or, à leur voix, qui parle en strophes argentines,
Tout répond : *Amen !* Tout : brise, merle siffleur,
Insecte qui bourdonne et sonne ses matines
Dans les cloches d'azur des pervenches en fleur.
Tout est en branle : ajoncs, genêts et campanules,
Et dans l'air, le bouleau, souple aux rythmes du vent.
Puis le fouet claque : " Allons ! en avant ! " — les deux mules
Se roidissent, leur pied bat le sol . . . " En avant ! "

Rien ne bouge ; le sol n'est qu'une fondrière .
Jante et moyeu sont pris à l'étau ; tour à tour

Le pauvre homme va, vient, du timon à l'arrière ;
 Tout s'enfonce au borbier qui grandit à l'entour.
 Il tire et pousse, ahane et tremble ; à ses épaules
 Le sang vient de jaillir, et de ses yeux les pleurs ;
 Quant, par le haut sentier qui court sous les vieux saules,
 Passe une Dame au long manteau brodé de fleurs ;
 Des fleurs bordent son voile en guise de dentelle ;
 Elle approche et s'arrête aux bords du haut sentier :
 " Mon ami, je suis lasse et j'ai bien soif, dit-elle ;
 Quelques gouttes de vin ! .." dit-elle au charretier,

Son langage était doux à la fois et sévère :
 Souriante et plaintive, elle tendait la main.
 "— Quelques gouttes !.."— " Hélas, je n'ai coupe ni verre !
 Et me voilà cloué dans ce maudit chemin !.."
 "— Un verre ?.. Prends ceci ; prend cette coupe blanche
 Que Dieu vient de suspendre à ces halliers fleuris,
 Ce calice vivant qui s'allonge et se penche,
 Si beau, qu'on en fait point de plus beaux à Paris.
 Le pied est d'émeraude et la coupe de neige ;
 Prends ce joyau creusé par l'artiste divin :
 Emplis-le moi, brave homme, et que Dieu te protège !..

C'était un liseron : l'homme l'emplit de vin.

Or, la Dame y trempa sa lèvre avec délice,
 Disant des mots tout bas comme pour le bénir.
 Depuis, le liseron aux plis de son calice
 Garde une veine rouge ou rose en souvenir.

Mais dans le haut sentier qui court sous les vieux saules,
 Plus de Dame au long voile, au long manteau flottant ;
 Le charretier n'a plus de blessure aux épaules,
 Et le chariot roule, et roule, en cahotant.

II

J'ignore le pays où ia chose s'est faite ;
 Ce fut sans doute en France ou bien aux environs :
 Mais dans les jours de mai quand la terre est en fête,
 En calice, au matin, s'ouvrent les liserons.
 Moi, j'aime ce calice émaillé par l'aurore,
 Portant son diamant de rosée au milieu ;
 Et qui dans notre Alsace (oui, disons *notre* encore),
 A nom : Verre fleuri de la Mère de Dieu.

Père V. DELAPORTE.

(Extrait de *Récits et Légendes*).

Notre Prime

Il nous fait plaisir d'annoncer de nouveau à nos zélateurs et zélatrices que le volume de nos ANNALES leur sera adressé dès qu'il sera revenu de la reliure.

Cet envoi est le message de notre reconnaissance auprès de ces âmes, infatigables travailleuses qui, chaque année, recueillent fidèlement les abonnements des ANNALES et s'efforcent d'en augmenter le nombre.

A toutes et à tous :
Merci.



Les trois pièces d'or

LORSQUE l'ange du Seigneur eût averti Joseph d'avoir à fuir en Égypte, parce qu'Hérode cherchait l'Enfant pour le faire périr, il s'empressa, selon le commandement divin, de prendre l'Enfant et sa Mère, avec tout ce qu'il avait. Mais il avait peu de chose ; et, tout compte fait, il ne lui restait, pour un si lointain voyage, que trois pièces de celles qu'il avait reçues des Mages, lorsqu'ils étaient venus d'Orient à Bethléem pour adorer le Roi des juifs.

Il prit ses trois pièces dans sa ceinture :

— C'est sans doute, se dit-il, pour nous venir en aide dans cet exil que Dieu nous a envoyé ces hommes secourables qui sont ses serviteurs. Que son saint nom soit béni !

Il quitta Bethléem avec Jésus et Marie. C'était pendant la nuit obscure. L'âne marchait, les anges veillaient, Marie priait, Jésus dormait.

::

Lorsque le jour fut venu, la Sainte Famille se trouva au pied des montagnes d'Hébron, où l'on montre encore le tombeau d'Abraham et de Sara.

Il y avait là un pauvre lépreux qui vivait caché dans une des nombreuses cavernes de ce pays, car il n'est pas permis aux lépreux d'habiter dans la société des hommes. Cependant celui-ci, ayant entendu les pas des saints voyageurs, sortit de sa retraite et regarda : Jésus lui parut si beau, tout nimbé de lumière. Marie et Joseph lui parurent si bons, qu'il pris confiance de s'avancer un peu pour leur faire sa prière. Mais il n'osait s'approcher tout à fait, car le lépreux est maudit, et celui-là est impur qui porte la main à la sienne. Il criait donc de loin.

— O vous qui passez, serviteur et servante de Dieu, ayez pitié de moi !

Or, Jésus, entendant la voix de la misère, s'éveilla et tendit ses bras au malheureux. Il regarda Marie, Marie regarda Joseph, Joseph fit approcher le lépreux et lui donna la première de ses trois pièces d'or, car il avait compris que c'était la volonté du divin Fils de Marie. L'enfant sourit ; et puis de sa main il toucha le front du lépreux, qu fut guéri.

Ce lépreux s'appelait Simon. Il put rester parmi les hommes ; il y fit fructifier la pièce d'or que Joseph lui avait donnée, et elle rendit cent pour un. Il devint riche ; et, plus tard, il eut à Béthanie une maison où il reçut le Fils de l'homme à sa table. C'est là que Madeleine vint répandre son vase d'albâtre, plein de parfums, sur les pieds du Maître miséricordieux.

Un autre jour, la Sainte Famille, descendant de Beersabeh, entra dans le désert pierreux qui sépare la Judée de l'Égypte. Au-dessus d'elle s'enfuyaient les montagnes de Moab et les rivages désolés de la Mer Morte ; au-dessous d'elle montaient au loin les hauteurs du Sinaï qu'enflammait le soleil.

Joseph s'arrêta sur ces confins, pour y dresser sa tente. Là, ayant placé une pierre, il y fit reposer le divin Enfant et sa Mère, comme sur l'autel. Il brûla devant les quelques grains de l'encens qu'il avait reçu des mages, et il invoqua le Seigneur, afin qu'il guidât ses pas sur la terre étrangère, comme autrefois il avait guidé Agar et son fils Ismaël dans le désert.

L'âne paissait, les anges veillaient, Marie priait, l'Enfant dormait.

Un voyageur passa, qui était jeune encore. Ses joues étaient caves, ses yeux éteints, ses membres décharnés. Il était couvert de haillons, et paraissait malheureux à faire pleurer. Il demanda humblement quelque chose à manger.

— Combien, s'écria-t-il combien de mercenaires ont du pain en abondance dans la maison de mon père, et moi ici je meurs de faim !

Jésus se réveilla et lui tendit les bras, Marie comprit, tressaillit, et fit signe à Joseph qu'il donnât à ce pauvre du pain, un vêtement et la seconde pièce d'or qu'il avait. Joseph la fit bénir d'abord par l'Enfant-Dieu. Jésus la prit et la donna lui-même au malheureux, qui lui baisa la main.

Après qu'il eût mangé, le voyageur raconta qu'il était l'Enfant prodigue, qu'il revenait de l'Égypte, et qu'ayant dissipé tout ce qu'il avait, il s'en retournait vers son père pour lui dire qu'il n'était pas digne d'être appelé son fils, car il avait péché contre ciel et contre lui.

Jésus l'écoutait, lui souriait, et se penchait vers lui : comme pour l'embrasser.

Mais lui, confus, se retirait, le front baissé, les yeux pleurants, et il disait maintenant :

— J'ai péché, mais mon père aura pitié de moi !

La Sainte Famille était entrée dans la terre d'Égypte. Elle touchait à l'ancienne ville de Péluse, sur la première bouche du Nil.

L'âne marchait, les anges veillaient, Marie priait, l'Enfant dormait.

Sur la même route, un homme passa et salua en disant :

— Le Seigneur soit avec vous !

C'était un Israélite du pays de Cyrène, qui est entre l'Égypte

et la Grande Syrte. Il raconta qu'il se rendait à Jérusalem pour prier et sacrifier, selon la loi de Moïse. Mais, comme il était pauvre, étant un homme de champ, de ceux que les Égyptiens appellent aujourd'hui fellahs, il se désolait en pensant qu'il n'avait pas de quoi payer le didrachme que tout Israélite doit au temple, ni de quoi acheter la victime qu'il voulait offrir au Seigneur.

Jésus l'entendit et le bénit de sa main, que tenait la main de Marie. Joseph y mit la dernière de ses trois pièces d'or. Le voyageur la reçut d'un cœur joyeux, et s'inclinant, il dit :

— Que le Seigneur vous garde à jamais de tout mal ! Que votre Enfant soit grand parmi les fils des hommes ! Qu'il voie les jours de la Rédemption d'Israël, et qu'il me soit donné de le retrouver un jour sur le chemin de sa gloire !

Le Cyrénéen demeura dans la terre de Judée près de Jérusalem, où ses fils Alexandre et Rufus furent des disciples de Jésus. Un jour qu'il se rendait aux champs, il rencontra Jésus sanglant et épuisé qu'on conduisait à la mort. C'est lui qui eut l'honneur d'aider le Sauveur des hommes à porter sa croix sur la montée du Calvaire.

Pendant la Sainte Famille avait atteint le bord du fleuve sacré de l'Égypte. C'était la saison de la grande crue du Nil. Il coulait à pleins bords, roulant ses eaux rougeâtres chargées de vase féconde, avec un gonflement tranquille, et il couvrait toute la campagne de sa nappe sans fin.

Joseph se demandait comment il le traverserait et le ferait passer à la Sainte Famille, car il ne lui restait plus rien pour payer le péage. Marie se pencha vers Jésus, pour l'interroger de son regard silencieux. Puis elle dit, parlant à des serviteurs invisibles :

—Faites tout ce qu'il vous dira.

En ce moment, une barque apparut sur la rive, amenée par les anges. La Sainte Famille y entra. Les anges prirent les rames et tendirent au vent les voiles de gaze avec les cordages faits de fils de la Vierge tissés par le soleil. Les flots émus se courbaient sur le passage de l'Enfant divin ; et de la proue à la poupe, des voix célestes se renvoiaient ces paroles du Prophète :

—En ces ces jours-là, le Seigneur visitera l'Égypte, son autel s'élèvera sur la terre de Misraïm ; et les Egyptiens lui offriront des présents, des hosties ; et il leur sera propice, et il leur apportera le salut.

Mgr BAUNARD.

LA-HAUT

Je me suis souvent demandé,
Réflexion grave et profonde,
Si l'on fait encore, décédé,
Ce que l'on fit dans ce bas monde.

Les notaires doivent là-haut
Rédiger de célestes pactes.
Et Dieu, s'ils furent sans défaut,
Les récompense de leurs... actes !

Les avocats—sort peu banal,
Doivent plaider, c'est là leur tâche,
Quand parait au saint tribunal,
Un défunt qui n'est pas sans tache.

Et l'huissier fait-il au ciel bleu,
La saisie irrémédiable ?
Est-il huissier chez le bon Dieu ?
On n'est huissier que chez le diable !

Je le vois —exploit sans pareil —
Des astres saisir le quadrigé,
Mettre les scellés au soleil
Au nom d'un papier qu'il rédige !

Les députés qui sont au Ciel,
—Ils sont peu nombreux, je vous jure—
Doivent, travail essentiel,
Faire les lois de la nature !

Les maçons décédés font-ils,
A leur tâche habiles et lestes,
Avec de célestes outils,
Là-haut, des demeures célestes ?

Les serruriers je vous le dis,
En chantant de belles antiennes,
Refont les clés du Paradis
Quand saint Pierre égare les siennes !

Les coiffeurs que la mort atteint
Et qui vont au Ciel d'une haleine,
Doivent démêler, c'est certain,
Les blonds cheveux de Madeleine !

A moins que sans cesse absorbés
Par une tache plus chagrine,
Ils ne soient tout le temps courbés
Sur les coiffes des Catherine.

Quant aux horlogers d'ici-bas,
On dédaigne leur aptitude,
Car là-haut on ne compte pas
Les heures de béatitude !

Les tailleuses de leurs doigts fins,
Le soir, à la clarté des cierges,
Font, dans les ateliers divins,
Le costume étoilé des vierges.

Les modistes, mortes hélas
Des saintes drapent les longs voiles ;
Le soir, les allumeurs de gaz
Font étinceller les étoiles !

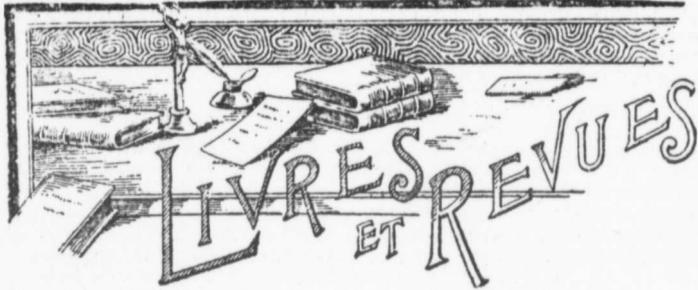
Les pianistes à leur art,
Pliant leur volonté docile,
Déchiffrent Wagner ou Mozart
Au clavier de Sainte Cécile.

Les ténors, pris d'un saint frisson,
Du Seigneur chantent les louanges ;
Même des choristes se sont
Glissés parmi les chœurs des anges !

Les peintres de tons éclatants,
Décorent la voûte bleuie,
Ces artistes font le beau temps
Et les arroseurs font la pluie

C'est ainsi que, jeunes ou vieux,
Ceux que l'infini nous dérobe,
Font peut-être, une fois aux cieux,
Ce qu'ils firent sur notre globe ?

XAVIER MAUNIER.



R. P. A. G. Morice O. M. I.—Dictionnaire Historique des *Canadiens* et des Métis français de l'Ouest.—On peut se procurer ce volume soit : chez l'auteur à Kamloops B. C ; soit à l'archevêché de St-Boniface, Man. En envoyant \$1.25, à l'auteur, ce Dictionnaire vous sera adressé *franco*.

Pour juger de ce nouveau livre du à la plume féconde du R. P. Morice o. m. i. il suffit de citer la première page de l'*Introduction* :

“ Des canadiens de l'Ouest, y en a-t-il jamais eu ?

Le Français d'Amérique ne s'est-il pas cantonné dans l'est, et l'immense région qui s'étend du Lac Supérieur à l'Océan Pacifique n'est-elle pas l'apanage exclusif de la race anglaise ? Ces superbes plaines où chaque été céréales étalaient maintenant ses dons de choix auraient-elles donc connu l'audace des petits-fils de la Gaule ?

Le présent ouvrage est la réponse à ces questions. Il démontrera sans ambages que, bien que la race anglo-saxonne affecte aujourd'hui les airs d'une maîtresse au Nord-Ouest et que les innombrables étrangers qu'on y a transplantés ignorent jusqu'aux premiers éléments du rôle joué par les enfants de la belle France dans ces immenses contrées, ses découvreurs et ses pionniers étaient des *canadiens-français*.

o o o

Mgr Antolin Lopez Pelaez :— Les Ravages du Livre. “ Il n'est aucun d'entre nous qui, descendu au fond de sa conscience, ne reconnaisse qu'il n'aurait pas été tout à fait le même s'il n'eût pas lu tel ou tel ouvrage.” Cette phrase est de Paul Bourget qui ajoutait : “ les paroles (de l'auteur que nous lisons) nous introduisent dans un univers de sentiments jusqu'alors aperçu à peine. De cette première révélation à imiter ces sentiments la distance est faible.” Si donc vous voulez vous donner de bonnes raisons pour vous mettre en garde, vous et les autres, contre les mauvaises lectures, lisez les *Ravages du Livre* : chez *Aubanel Frères*. Avignon, France. Prix 75 cts.

o e o

R. P. S. Hugon, O. P.—Réponses théologiques à quelques questions d'actualité. Un vol. in-12, 284 pp. Prix 40 cents (2 francs) chez Téqui 29, Rue de Tournon, Paris.

Nous avons déjà eu l'occasion de recommander dans nos *Annales* certains traités du R. P. Hugon, O. P. Ce nouveau volume ne le cède en rien aux précédents ; il a les mêmes qualités : clarté, précision, et connais-

sance profonde de la théologie scolastique. Aux erreurs que le modernisme a, depuis quelque temps, semées un peu partout, l'auteur répond par l'exposé lucide des conclusions de la vieille théologie. C'est un service à rendre à ceux qui, pour leur apologétique quotidienne, désirent s'informer du vrai sens de notre foi.

o o o

L. Poulin. — Au jour le jour : in-12, 3 fr. 50, chez Téqui, Paris.

Les voyages ont une grande place dans les préoccupations de nos contemporains. Et ce n'est pas un mal car les voyages instruisent. Souvent parfois un guide nous manque pour nous indiquer certains détails qui échappent à notre attention. Le carnet de voyage de l'abbé Poulin rendra service même à ceux qui doivent se contenter d'un voyage autour de leur chambre. A cette lecture ils auront la vision de l'Italie, la Belgique, la Bretagne, etc.

o o o

L'abbé E. Duplessy. — Les Frères de Matutinaud : vol. in-8 ; 2 fr. 50, chez Téqui, Paris.

Des *Matutinaud* il y en a dans tous les pays, jusque dans nos *chantiers* et parmi les *draveurs* ; ce sont gens qui de la religion catholique savent surtout ce qu'en disent ses ennemis ou des hâbleurs ignorants. A ces *Matutinaud* il faut savoir répondre. Servez-vous pour cela des "Frères de Matutinaud," vous y trouverez des réponses spirituelles dont la lecture ennuiera nullement les bonnes veillées canadiennes. Vous y trouverez de bons exemples à imiter, entr'autres celui-ci : Après la guerre de 1870, le Duc de Broglie fut envoyé à Londres comme ambassadeur. Un vendredi il était à la table de la reine Victoria, et le repas, à cette table anglicane, était servi en gras. On présente au duc un premier plat, il refuse ; d'autres plats passent encore, même refus. La reine finit par s'apercevoir du jeûne de son hôte

— Excellence, vous ne mangez donc pas ? lui dit-elle.

— Madame, répond l'ambassadeur, *comme je suis catholique, j'attends un plat maigre.*"

o o o

P. de Gonzeleu. — De la présence de Dieu. In-32, 1 franc 3. Edit. chez Tequi, 27 rue de Tournon, Paris.

Des moyens qui aident les âmes à vivre de la vie intérieure, un des plus efficaces est le souvenir de la présence de Dieu dont ce petit livre nous apprend la nature, les avantages, les motifs, les obstacles, pour finir par des prières qui peuvent aider à la pratique ce saint exercice.

o o o

R. Snell. — Le Livre de l'Action. In-12. 1 fr., chez Téqui.

Un des principes du gouvernement de soi-même c'est d'entretenir dans son esprit des idées conformes aux actes que l'on veut faire. La lecture du Livre de L'Action aidera à l'éclosion de ces *idées* dont les *actes* serviront à faire rayonner au dehors le christianisme dans l'ordre des sciences des lois et des mœurs.

o o o

M. de Lescure. — Le Comte de Maistre et sa famille. In-16 ; 3 fr. 50 ; chez Téqui.

Un des plaisirs qui s'ajoutent pour les compléter à ceux des études philosophiques c'est de pénétrer dans l'intimité de nos maîtres, comme pour mieux y saisir leur pensée vivante dans leur vie. La lecture de ce volume nous fait mieux comprendre les œuvres magistrales du Comte de Maïstre en nous initiant aux plus intimes mystères de son génie et de son caractère.

o o o

Bossuet.—Doctrine spirituelle, extraite de ses œuvres. in-12, 2 frs. chez Téqui.

Ce volume offre ceci d'intéressant de réunir ensemble les enseignements spirituels de Bossuet répandus çà et là dans la vaste collection de ses œuvres. Les voici réunis en un petit volume d'usage facile et que vos lecteurs voudront bien méditer pour s'assimiler la vivifiante doctrine de Bossuet.

o o o

Bulletin des Recherches Historiques.—Publication mensuelle, organe de la Société des Etudes Historiques : \$2.00 par année, chez Pierre-Georges Roy, Lévis, P. Q.

Nous recommandons bien volontiers à nos lecteurs le Bulletin des Recherches Historiques ; œuvre de patientes recherches mais intéressantes au plus haut point par les lumières qu'elles projettent sur l'histoire du Canada.

o o o

La Revue Canadienne.—C'est toujours un plaisir pour les *Annales* de lire et d'annoncer les articles si intéressants de la Revue Canadienne. Sa renommée ne baisse pas, et le numéro de Mars que nous venons de lire est des plus attrayants. En voici le Sommaire : *L. Perrin* : Les Origines de l'Homme et les Hypothèses Darwiniennes.—*H. Perdreau* : Le Cardinal Richard.—*L. Fréchette* : La Mort (poésie).—*A. Ferland* : Ennui du Nord (poésie).—*A. G. Fauteur* : les conférences de M. Madelin.—*Em. Chartier*. Le Blé qui lève.—*Os. B. Osborn* : Impressions de Wœrlishofen.—*C. Ph. Choquette*. A la poursuite de l'éclipse de 1905.—*Th. Chapais* : A travers les faits et les œuvres.—*E. Auclair* : Chroniques des Revues.

o o o

Vingt-cinq années de vie littéraire. par Maurice Barrès, de l'Académie française. Introduction de Henri Bremont.—1 vol. in-16 de xcii-442 pages. Prix : 3 fr. 50, franco 4 fr. Bloud & Cie, éditeurs, 4, rue Madame, Paris (VIe), et chez les principaux libraires.

Ceux de nos lecteurs que les questions littéraires ne laissent pas indifférents éprouveront un véritable charme à la lecture de ce volume : pages choisies de l'œuvre déjà considérable de M. Maurice Barrès. Une admirable introduction nous initie à l'évolution de cette pensée qui, nous le souhaitons, se développera jusqu'au bout dans le sens de la tradition catholique, et nous vaudra du fin lettré une affirmation catégorique de la vérité chrétienne. Dès maintenant, néanmoins, on trouvera dans ce volume les plus belles pages qui soient sorties de sa plume. Elles sont présentées au public par un prêtre.—HENRI BREMONT.



SAINT MICHEL ARCHANGE
D'après le tableau de Raphaël.

Prières et Actions de Graces

Ste-Anne de la Pérade.—J'inclus dans cette lettre 40cts. pour neuvaine de lampes, \$1.00 pour messes aux âmes du purgatoire en l'honneur de Marie, j'expédie aussi une petite boîte contenant *chaînette* pour N.-D., promesse pour faveur obtenue.—Une enfant de Marie.
Deschambeault.—Dans une grave maladie N.-B.-M. du Rosaire ma grandement soulagée aussi je m'empresse de venir la remercier par la voie des annales.—Je vous envoie 50c. en reconnaissance des faveurs obtenues de la Ste-Vierge et vos bonnes prières, je me suis déjà recommandée à vous et je me recommande encore j'en ai grandement besoin ainsi que ma famille.—Une abonné.—**Deschambeault.** —Je viens remercier la Ste-Vierge pour m'avoir soulagée dans un gros mal de gorge causé par avoir avalé un petit os en mangeant de la soupe et qui me faisait beaucoup souffrir, je promis une offrande et de faire publier et j'ai enfin pris du mieux.—Enfant de Marie.—**Ste Anne de la Pérade.**—J'avais promis si j'obtenais ma guérison du mal de tête que je le ferais inscrire dans les annales donc depuis ce temps je suis beaucoup mieux mille remerciements —**Cap de la Madeleine.**—Après avoir promis une neuvaine à l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire et avoir promis de le faire publier dans vos annales mon petit garçon a été guéri d'un gros mal d'oreille. Amour et reconnaissance à cette bonne mère.

—J'ai obtenue plusieurs faveurs avec promesse de faire publier dans les annales, je recommande à vos bonnes prières un blasphémateur pour revenir à de meilleurs sentiments.— Dame T. P.

St-Sauveur.—Je vous envoie par mandat de poste \$1.60 d'abord 50 cts pour une nouvelle abonnée qui désire que vous publiez dans vos annales en mettant seulement les initiales que son mari a cessé de boire avec promesse de s'abonner et de publier ses faveurs aussi dix centins pour les stations.—Dame G. B.

Almaville.—En reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour grâce obtenue je vous envoie \$1.00 pour le sanctuaire.—O. L.

St-Roch.—Que ne puis-je me faire entendre de toutes les mères qui pleurent sur la conduite de leurs enfants pour les engager à invoquer le Sacré-Cœur par l'intercession de Marie Immaculée pour être exaucées comme je l'ai été.—Abonnée.

Trois-Rivières.—Après avoir consacré à N.-D. du St-Rosaire mon enfant atteint du mal de tête dès sa naissance et avoir promis de m'abonner et de publier, j'ai été exaucée.—Dame D. J. P.

St-Barnabé.—Veuillez inscrire une grande guérison obtenue par l'intercession de la Ste-Vierge.

Sorel.—Ci-inclus 25cts. en reconnaissance d'une faveur obtenue et promesse de publier.—Dame J. M. B.

St-Raphael.—Ci-inclus \$2.00 pour une faveur obtenue.—Abonnée.

St-Valère.—Ci-inclus 25cts en bons de poste en remerciement à N.-D. du T. St-Rosaire pour une grâce obtenue; je demande encore d'autres grâces dont j'ai grand besoin.—Dame A. L.

St-Valère.—J'envoie 25cts en remerciement à N.-D. du T. St-Rosaire pour grâce obtenue et j'en demande encore.—Dame J. B.

Rivière-Ouelle.—Sous ce pli vous trouverez \$1.00 pour le sanctuaire pour faveurs obtenues de N.-D. du Cap aussi 50cts pour le renouvellement de l'abonnement aux annales.

Voulez-vous faire inscrire dans vos annales que ma fille à obtenue par l'intercession de N.-S. P. le Pape Léon XIII le soulagement d'un mal qui la faisait beaucoup souffrir.

Grand-Mère.—Je vous envoie la somme de 25cts que j'ai promis à N.-D. du Rosaire pour avoir obtenu ma guérison.—Abonnée.

Cap Santé.—L'été dernier j'avais promis de demander à la Ste-Vierge de faire disparaître une passion chez un jeune homme, j'ai été exaucé, mais voilà que ces jours-ci je m'aperçois que ça recommence !!! Je pense que cela est due à mon retard, j'en demande pardon... J'ai aussi obtenu plusieurs faveurs signalées, en plus je demande à cette bonne mère la santé d'un père et d'une mère de famille qui souffrent de dyspepsie, gloire et reconnaissance à N.-D. Off. 10cts.

Yamachiche.— Auriez-vous la bonté d'inscrire dans vos annales les quelques lignes suivantes :

Un membre de notre famille en proie à de vives douleurs que la science humaine ne pouvait adoucir, fut soulagé en le recommandant à N.-D. du T. St-Rosaire et à la bonne Ste-Anne. C'est alors que nous avons demandé sa guérison avec promesse de faire inscrire dans les annales.

En peu de temps le cher malade était guéri, et il ne reste plus aucune trace de cette maladie réputée incurable. Gloire, amour et reconnaissance à N.-D. du T. St-Rosaire et à la Bonne Ste-Anne à qui j'attribue bien des grâces obtenues.—Une abonnée, M. F. D.

Deschambeault.—Ayant obtenu une faveur par l'intercession de N.-D. du T. St-Rosaire en reconnaissance j'envoie à son sanctuaire 50cts— Dame B. P.

St-Rosaire.—Je désire remercier N.-D. du T. St-Rosaire ainsi que le bon St-Antoine de Padoue pour une grande faveur obtenue après promesse faite de la faire publier dans les annales du T. St-Rosaire et de m'abonner aux annales du bon St-Antoine de Padoue, je me recommande aussi aux prières pour ma santé et pour la vocation d'une de mes filles.—Une abonnée T. F.

St-Leonard.—Vous trouverez ci-inclus dans un petit carton 25cts dont 10cts pour guérison obtenue à ma mère, et 10cts pour grâce obtenue à mon père, le tout en faveur des Stations du Rosaire, et 5cts pour faire brûler une lampe.

Ste-Gertrude.—Un mot seulement pour vous dire que nous envoyons un bon de poste de 50cts c'est une basse messe en l'honneur de N.-D. du T. St-Rosaire pour les âmes du purgatoire c'est une faveur qu'elle nous a obtenue.—E. C.

St-Raymond.—Vous trouverez ci-inclus 75cts dont 50cts pour l'an d'abonnement et 25cts d'offrande pour une grâce obtenue s. v. p. faire publier dans vos annales. Faveurs obtenues avec promesse de m'abonner à vos annales et de faire publier et une autre grâce obtenue avec promesse de 25cts et me recommandant de nouveau à N.-D. du Rosaire pour plusieurs grâces particulières.

St-Gervais.—Je ne veux laisser terminer l'année sans venir témoigner ma reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour une grande protection qu'elle m'a accordée après plusieurs neuvaines en son honneur et promesse de le faire publier, j'ai constaté une fois de plus qu'on l'invoque jamais en vain Je vous envoie 25cts en action de grâces.

St-Timothée.—Mille remerciements à N.-D. du St-Rosaire et à la bonne Ste-Anne mes patronnes pour avoir été protégée par elles dans une circonstance très grave.

St-Joseph de Beauce.—Je vous inclus une piastre en reconnaissance à N.-D. du T. St-Rosaire pour une grâce reçue.—Dame C. L.

Escoumains.—Ci-inclus 50cts pour renouvellement de l'abonnement de Melle Elisabeth Moreau, elle veut que vous publiez mille remerciements à N.-D. du St-Rosaire pour une grande faveur.

Lake Linden.—Je remercie mille fois N.-D. du T. St-Rosaire pour guérison obtenue avec promesse de publication et d'une off. de \$1.00 pour le Sanctuaire et je demande encore une grâce.—Dame T. G.

Meriden.—Ci-inclus \$0.50 pour messe aux Ames du Purgatoire en remerciement pour faveurs obtenues.—M. Ch.

Trois-Rivières.—Veuillez aussi publier dans les annales que je remercie N.-D. du T. St-Rosaire pour une grande faveur obtenue après promesse de publier.—Dame J. B. D.

ChAMPLAIN.—Remerciements à N.-D. du Cap pour avoir guéri ma femme des fièvres typhoïdes et privé de cette maladie les autres membres de ma famille.—D. S.

Manchester.—Veuillez inscrire deux grâces obtenues : une, la guérison d'un mal de jambes qui m'empêchait de travailler et l'autre ; guérison d'un catarrhe qui me troublait beaucoup depuis longtemps.—Delle A. P.

Ste-Perpétue.—Je vous envoie un abonnement et une messe à N.-D. du Rosaire en remerciement des grâces reçues par son intercession.—Dame J.-B. L.

Cap-Santé.—Soyez donc assez bienveillant pour publier dans les annales de N.-D. du T. St-Rosaire que je la remercie de tout cœur des grâces qu'elle m'a accordées.—Delle A. D.

—Ci-inclus \$1.00 pour promesse faite.—Abonnée.

New-Bedford.—Ci-inclus 50cts en remerciement à N.-B. M. pour grâces obtenues

Rivière Noire.—Ci-inclus 40cts en l'honneur de la Ste-Vierge pour faveur obtenue.—Dame A. Rh.

Wilder.—Je vous envoie \$1.00 pour m'aquitter d'une promesse accomplie en l'honneur de N.-B. Ste-Vierge. Veuillez avoir la bonté de l'insérer.

St-Adelphe.—Je vous envoie une piastre pour deux messes basses pour remerciement pour grâces obtenues et en demander de nouvelles avec l'intention de publier dans les annales du T. S-Rosaire.—A. H.

Ste-Geneviève.—Je remercie N.-D. du Cap pour avoir obtenue, pour mon mari la guérison de ses yeux.—Une abonnée F. G.

Cap Lake.—J'envoie \$1.50 pour messes en l'honneur de la Ste-Vierge en remerciement de faveur obtenue et j'ai recours à vos prières pour de nouvelles faveurs.—XXX.

Je demande la guérison à ma bonne mère N.-D. du Rosaire, avec promesse de m'abonner encore à ses Annales ; et faire publier si elle m'accorde ma demande. J'envoie 25cts en l'honneur des Ames du Purgatoire.—Une abonnée malade.

Batiscan.—Veuillez recevoir cette piastre que j'envoie à N.-D. du T. St-Rosaire que j'ai promis pour une faveur que j'ai demandée et je l'ai obtenue et je m'aquitte de ma promesse.—H. Q.

St-Justin.—Je vous envoie 25cts que j'ai promis en l'honneur de Saint Ignace pour les âmes du Purgatoire si j'obtenais ma guérison d'un mal de jambe.

Lac à la Tortue.—J'ai promis de faire inscrire dans les annales : ayant

eu bien mal à un doigt j'ai imploré N.-S. Mère en lui promettant de faire dire une messe : je suis guéri.—Dame O. L.

Lowell.—Après avoir promis à N.-B. M. du Rosaire de faire inscrire dans ses annales et faire dire une basse messe pour les âmes du purgatoire je fus miraculeusement guérie d'un ulcère qui menaçait de devenir incurable.—Congréganiste.

—Je vous envoie \$2.00 en remerciement pour une grande grâce obtenue et aussi j'envoie 10cts pour faire brûler deux lampes pour m'avoir guérie d'un gros mal de tête.

Calumet.—Off. 50cts pour messe en reconnaissance de guérison d'un mal de menton et autres faveurs obtenues par l'intercession de N.-D. du Rosaire.—D. B.

West Wickham.—Ci-inclus honoraire de messe basse en reconnaissance de faveur obtenue.—A. C.

St-Anne.—Mille remerciements à N.-D. du Cap pour deux grâces obtenues.—Une enfant de Marie.

Lac à la Tortue.—Mes remerciements à N.-D. du T. St-Rosaire et à St-Gérard pour la guérison d'un mal d'yeux et autres grâces obtenues avec promesse de le faire publier.—Abonnée.

Radnor.—Je vous envoie 50cts pour une messe basse promis en l'honneur de la T. Ste Vierge pour les âmes du purgatoire pour faveur obtenue.—Dame L. L.

St-Rosaire.—Mille remerciements à N.-D. du Cap pour faveurs obtenues.—Melle A. G.

La Perade.—Veuillez donc s.v.p. inscrire. Une jeune fille remercie la T. Ste-Vierge pour une faveur toute spéciale après promesse de publication dans les annales et récitation d'un Rosaire. Je sollicite de cette bonne mère de me continuer cette faveur et de me faire connaître ma vocation dans l'an 1908.—Une abonnée.

Crysler.—Ci-inclus \$1.00 pour messes basses en l'honneur de N.-D. du T. St-Rosaire pour les âmes du Purgatoire en remerciements d'une grande faveur, et la demande d'être favorisée dans une entreprise bien importante avec promesse de publier.—Dame F. D. H.

Shawinigan.—Ci-inclus 25cts. pour la souscription aux stations du Rosaire, et en même temps je me recommande aux prières du Rosaire, afin d'obtenir un bon emploi.—Une abonnée.

Marquette.—Veuillez trouver ci-inclus \$1.00 pour deux messes basses une en l'honneur de N.-D. du T. St-Rosaire pour faveur obtenue, et une en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus pour les âmes du Purgatoire.—Dame E. H.

—Veuillez inscrire dans vos annales plusieurs faveurs obtenues j'envoie 25cts pour remerciement.—Dame A. D.

St-Alexis des Monts.—Je remercie N.-D. du T. St-Rosaire pour guérison obtenue, après promesse d'une offrande et de faire publier.—Dame A. S. O.

Trois-Pistoles.—Révérend Père, j'inclus 10cts pour accomplir une promesse si j'obtenais une faveur signalée. Je l'ai obtenue et je viens remplir ma promesse. Publiez aussi cette faveur dans vos belles annales.—Dame F. P.

St-Michel de Bellechasse.—Veuillez s.v.p. inscrire dans les annales du T. St Rosaire remerciement à N.-D. du Cap pour une grâce obtenue offrande 50cts pour une messe basse.

Deschambault.—Je remercie N.-D. du Cap, St-Antoine et autres Saints pour faveur obtenue.—Dame O. H.

St-Paul.—Remerciements à N.-D. du St-Rosaire, St-Gérard Majella pour faveur obtenue.

—Veuillez inscrire nos remerciements pour le succès dans un procès après promesse de messe basse et publication.—Deux abonnés.

St-Bonaventure.—Je vous envoie \$1.00 pour orner le Sanctuaire en actions de grâces de la réussite d'une affaire très difficile prière de l'inscrire dans vos annales ; une autre personne remercie la T. S. Vierge d'avoir réusé à avoir son diplôme par son intercession.

St-Paul.—Veuillez publier une guérison obtenue par l'application d'une carte relique des pères de Brébœuf et Lalament et faire brûler une lampe au St-Sépulcre avec promesse de faire publier je remercierai aussi St-Ant. de Padoue pour plusieurs grâces obtenues.—S. G.

Quebec.—Ayant obtenue une faveur avec promesse de m'abonner aux annales de N.-D. du Cap, je viens remplir cette promesse en vous envoyant la cotisation réclamée pour tel abonnement. Je voudrais aussi que ce fait-là soit publié.—Delle M. C.

—J'envoie un merci du plus profond de mon cœur à la Vierge du Cap pour une grande faveur qu'elle m'a accordée et j'ai tant confiance à cette bonne Mère que je sollicite une nouvelle grâce ; j'implore la guérison d'un enfant qui est menacé de rester infirme.—Une abonnée.

Barago.—Au mois d'Octobre dernier je recommandais d'une manière toute particulière aux prières mon fils malade depuis longtemps avec promesse d'acheter un gros grain du chapelet des Stations. Je puis vous dire que le jour de l'Immaculée Conception il a commencé à prendre du mieux et depuis tous les jours sa santé s'améliore.—Dame L. G.

Cap de la Madeleine.—Aussi voulez-vous publier dans vos annales la guérison obtenue je pense, de ma mère après la promesse de publier et une neuvaïne mille ; remerciements à cette bonne et tendre Mère.—Un jeune homme.

Deschambault.—Ayant promis \$5.00 à N.-D. du T. St-Rosaire en l'honneur de St-Antoine de Padoue pour une somme d'argent assez considérable volée et maintenant retrouvée avec promesse de le faire publier.—Dame Z. P.

S.-Thérèse.—Je vous prie de vouloir bien présenter ma recommandation à N.-D. du T. St-Rosaire, je me recommande à N.-D. T. St-Rosaire pour la guérison d'une maladie nerveuse.—Abonnée.

N.-D. du Portage.—Amour et reconnaissance envers la T. S. V. Marie et Jésus Hostie, le St-Enfant Jésus de la Crèche pour trois guérisons obtenues après promesse de faire publier.—Une abonnée.

Cap de la Madeleine.—Je dois mille remerciements à N.-D. du T. Saint Rosaire pour guérison de mon mari après promesse de faire publier dans vos annales.—Dame G. D.

Cap de la Madeleine.—Je remercie N.-D. T. St-Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues avec promesse de faire publier.—Dame G. D.

Cap de la Madeleine.—J'envoie cet argent pour faire publier dans les annales du Rosaire pour la guérison d'un mal de gorge.—Delle M. S.

Lynn.—Veuillez publier deux faveurs reçues après promesse de publier.—O. S.

St-Rosaire.—Veuillez s.v.p. faire inscrire dans vos annales du T. Saint-Rosaire plusieurs faveurs obtenues en l'honneur de la Ste-Vierge.

Deschailons.—Ci-inclus \$0.50 pour une basse messe en l'honneur de N.-D. du T. St-Rosaire pour une faveur temporelle, et lui demander de nouveau sa protection pour d'autres affaires importantes.—M. A. Th.

Grand'Mère.—Ci-inclus 50cts pour une messe basse en l'honneur de N.-D. du T. St-Rosaire en remerciement d'une grâce obtenue.—A. H.

Lake Linden.—Je remercie N.-D du St-Rosaire d'avoir guéri ma fille d'un mal d'yeux après promesse d'abonnement aux annales et de publication.—Dame F. M.

St-Alban.—Ci-inclus \$5.30 pour les Stations, que j'ai collectées après avoir obtenu une faveur à laquelle je tenais beaucoup.—Delle M. G.

Holyoke.—Je vous adresse \$1.00 pour 2 messes en remerciements de grâces obtenues et pour en avoir de nouvelles.—Dame F. B.

Montréal.—Souffrant depuis deux ans du catarrhe de cerveau j'ai fait une neuvaine en l'honneur de la Ste-Vierge et de St-Joseph promis de me faire recevoir enfant de Marie et de faire publier cette guérison avec off. \$2.25cts mes prières ont été entendues je suis guérie.—Enfant de Marie

St-Narcisse.—Veuillez inscrire guérison d'un mal de jambe et autres faveurs off. \$5.00—P. A. P.

Batiscan.—Veuillez publier le plus tôt possible mille remerciements à N.-D. du T. Saint-Rosaire pour deux faveurs obtenues. Offrandes 25cts—N. B.

St-Tite.—Madame Art. G. rend à N.-D du Rosaire de ferventes actions de grâces pour la précieuse faveur qu'elle lui a obtenue et reclame sa protection.

St-Narcisse.—Je dois mille remerciements à N.-D. du T. St-Rosaire pour la guérison de mon petit enfant que j'ai obtenue par l'usage des roses bénites avec promesse de faire inscrire dans les annales. Je lui demande encore une autre grâce pour mes deux garçons qui sont en voyage la grâce qu'ils soient préservés d'accident pour leur corps et leur âme et que la Ste-Vierge les mette sous sa Ste protection.—Une Abonnée.

St-Wenceslas.—Ci-inclus 25 cetins pour le Sanctuaire ; promesse faite à N.-D. du T. St-Rosaire pour la remercier d'une faveur obtenue.—I. P.

Gentilly.—Je donne 25cts à la reine du T. St-Rosaire pour une guérison et je la remercie mille fois.—Abonnée.

St-Michel.—Ci-inclus 50cts pour messe basse en remerciement d'une faveur obtenue.—Une abonnée

Québec.—Veuillez insérer s.v.p. dans vos annales, mille remerciements à N.-D. du T. St-Rosaire pour grâce obtenue.—Dame J. A. S.

Portneuf.—Je demande à N.-D du St-Rosaire du soulagement dans ma maladie la patience off. \$1.00.—A. F.

Manchester.—Je vous adresse un nouvel abonnement promis par une dame L. P. si elle obtenait une guérison qu'elle a obtenue.

ChAMPLAIN.—Veuillez inscrire deux de mes petites filles ont été guéries par les roses bénites.—Abonné.

Montréal.—Atteinte de maladie de cœur au mois d'octobre, j'ai promis publication de ma guérison et de recueillir de nouveaux abonnements, j'attribue à N.-D. du Rosaire ma guérison que je lui demande de rendre complète.—Dame M. D. off. de nouveaux abonnements.

Proulxville.—Mon enfant a reçu le baptême et j'ai aussi obtenu plusieurs faveurs après promesse de publier.

St-Narcisse.—Je viens remercier la Ste-Vierge de m'avoir accordé pour une maladie et aussi pour ma petite fille les grâces que je lui avais demandées avec promesse d'inscrire.—Dame U. P.

Trois-Rivières.—Je vous adresse une messe en reconnaissance de réussite d'une affaire.—C. J. B.

Norman.—Une de mes sœurs dangeureusement malade a été guérie après invocation du St-Enfant Jesus et promesse de publier.—Dame I. R.

Fannystell.—Avec mon abonnement je vous envoie une messe en reconnaissance de faveur obtenue.—Dame H. P.

Rivière St-Maurice.—Merci de tout cœur N.-B. Mère du Cap pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession.—L. H.

Hooksett.—J'avais promis \$1.00 au Rosaire pour obtenir une grâce et puis elle a été accordée.—Dame P. S.

St-Geneviève.—Je remercie la bonne N.-D. du Rosaire pour une faveur obtenue et je promets une somme si j'obtiens une grâce que je desire.—M. E. A. B.

Lowell.—J'avais promis de faire dire une messe basse, en l'honneur de la Ste-Vierge au Cap si je pouvais réussir dans une entreprise. Aujourd'hui je suis heureux d'accomplir ma promesse avec un profond *merci*.—E. C.

Lowell.—Veuillez s.v.p. offrir deux sacrifice de messe à N.-D du Rosaire pour guérison obtenue.—A. F. B.

Trois-ivières. Vous trouverez ci-inclus 50cts pour une messe basse en reconnaissance à N.-D. du T. St-Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.—Dame F. R.

Derry.—Ci-inclus 10cts pour faire brûler 2 cierges à N.-D. du Cap en reconnaissance de faveurs obtenues.—Dame A. D.

Berlin.—Je suis heureuse de vous adresser \$5.00 pour les Stations du rosaire en reconnaissance de deux faveurs obtenues ; 40cts pour neuvaine à N.-D. du Rosaire et 10cts pour un cierge à St-Joseph pour avoir obtenu du soulagement à mon bébé dont je demande la complète guérison.—M. A.

Champlain.—Vous trouverez ci-inclus \$3.00 pour une grande messe en l'honneur de N.-D. du T. St-Rosaire pour faveur obtenue durant l'été et \$1.00 pour cierges autre faveur obtenue.

Rivière St-Maurice.—Veuillez inscrire dans vos annales mille remerciements à N.-D. du Cap pour faveur obtenue après promesse de faire publier dans les annales.—A. H.

—Merci pour guérison de rhumatisme inflammatoire après promesse de publier et neuvaine à N.-D. du Cap ; merci aussi pour la guérison d'un mal d'yeux après promesse de publier dans vos chères Annales, off. 10 cts pour cierges.

Ste Rose du Dégele.—Mille remerciements à la Ste Vierge, St-Antoine pour faveur obtenue.—T. V.

St-Jean.—Ci-inclus notre abonnement et deux nouveaux en reconnaissance de la protection que N.-D. du Rosaire nous accorde en toutes choses. Je crois pouvoir vous envoyer encore 4 abonnements nouveaux dans quelques jours.—Dame L. V. P.

Cap de la Madeleine.—Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour une grande faveur obtenue après promesse de publication.—Abonné.—Off. \$1.00 en actions de grâces pour faveur reçue et à recevoir 3 *Ave Maria*.—Abonnée.

Westbrook.—Veuillez remercier N.-D. du Rosaire par la voix de vos Annales pour plusieurs faveurs obtenues. Je vous envoie 50c pour basse messe en faveur de ma famille. A. M.

Cap Santé.—Reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour trois grâces obtenues par son intercession et je lui demande de nouveau de nous continuer ces saintes bénédictions 45c en offrandes.—Dame P. B.

Ottawa.—Mes remerciements à Jésus-Hostie, au Précieux-Sang, à la Ste Vierge, à la bonne Ste Anne pour une position obtenue.—Abonné.

Cap de la Madeleine.—Veuillez publier la guérison de mon frère dangereusement malade guéri après promesse de publier : et aussi la guérison de mon beau-frère, et plusieurs autres faveurs.—Abonnée.

Escanaba.—Ci-inclus 2 messes basses pour grâces obtenues.—L. B.

Notre-Dame du Sacré-Coeur.—Merci à N.-Dame du Rosaire de m'avoir obtenu mon rétablissement, une heureuse maladie, et la guérison de mon mari.—Dame D. P. Je demande la guérison de mon enfant.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	39	Malades.....	300
Vocations.....	61	Bonne mort.....	118
Familles.....	100	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	214	Grâces temporelles.....	500
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	412
Jeunes gens.....	81	Emplois.....	69
Jeunes personnes.....	198	Heureux mariages.....	25
Institutrices et écoles.....	72	Succès dans entreprises.....	201
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	105
Premières communions.....	200	Intentions particulières.....	700
Infirmes.....	116	Ivrognes et blasphémateurs.....	200

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	118
Conversions.....	102
Succès dans les examens.....	18
Réussite dans les affaires difficiles.....	29
Heureuse délivrance.....	60
Faveurs obtenues.....	400

Nécrologie

Mr. Eugène Charest, St-Stanislas.—M. Siméon Collin, Claremont.—Delle M. Alice Ouellet, St-Anselme.—Mr. Frédéric Lapointe, Cap de la Madeleine.— Dame Louis Lapointe, Cap.—Rvde Sr. St-Fabien, Montréal.—Mr. Henri Frenette, Ste-Anne de la Pérade.—Dame Marie Lebœuf, Ste Anne de la Pérade.—Delle Eulalie Picard, Ste-Anne de la Pérade.—Dame Vve Moïse Cormier, Ste-Angèle de Laval.—Mr. Telesphore Sirois, Cacouna.— Dame Georges Doucet, St-Léonard.— Mr. Joseph Prud'homme, Montréal.—Mr. Georges Morin, Trois-Tivières.—Mr et Mme Hilaire Michaud, Rimouski.— Dame Mathilde Rattey, Ottawa.— Delle Marie Côté, Ottawa.— Delle Eléonore Allard, St-Tite.— Dame Charles Tranchemontagne, Lowell.—Dame Eva Fleurie, Ogdensburg.—Mr Eugène Bourque, St. Isidore.—Mr Olivier Lamarche, Berthierville.— Dame vve Gédéon Hamelin, St Alban.—Delle Délina Brunet, Hull.—Rvd Charles Galarneau, St Roch.— Dame P. Phiteau, St Eugène.— Dame vve A. Pelletier, St Cyrille.—Delle E. Lord, St Cyrille.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés
aux ANNALES.